

Objet : Point sur les avancées du projet de plateforme d'accueil médico-sociale à Metz

C'est un projet que le groupe « Accès aux soins » porte depuis début 2015 et dont l'objectif est de permettre l'accès aux droits, à la prévention et aux soins aux personnes les plus vulnérables, vivant sur le territoire messin, par le biais d'une prise en charge globale et multidisciplinaire.

Le transfert de la PASS de Metz à l'Hôpital de Mercy en 2013 a eu des impacts très négatifs. Dans le contexte actuel, avec l'augmentation de demandeurs d'asile et des personnes en situation de précarité sur l'agglomération messine (notamment en centre-ville), **la concrétisation du projet de plateforme devient de plus en plus urgente.**

Quatre associations du réseau se sont fortement investies dans les réflexions :

- Médecins du Monde (Programme Lorraine)
- Ligue des Droits de L'Homme (Section Metz)
- Fondation Abbe Pierre (Agence Régionale Lorraine-Alsace)
- Inter Service Migrants / Est.

Toutefois ces associations insistent sur deux éléments :

- Elles ne se veulent pas être représentatives pour agir au nom des autres associations membres du réseau
- Les réflexions menées doivent garder une communication constante avec l'ensemble du réseau et laisser la porte ouverte à l'implication d'autres acteurs.

Le dispositif local d'accompagnement (DLA)

Au mois d'août, ces associations ont fait la demande d'un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement).

Le DLA est porté par le COJEP et apporte un appui aux associations pour développer leurs projets.

Projet plateforme

C'est un soutien technique qui propose un accompagnement sur-mesure, en conseillant et en dotant les associations d'outils pertinents et adaptés à la situation.

Le réseau souhaite que des «acteurs du droit commun » (La ville de Metz, l'Hôpital de Mercy...) soient associés au projet de plateforme, afin d'assurer:

1. Une prise en charge globale et reconnue par la sécurité sociale.
2. L'engagement politique et juridique des institutions publiques.

Le réseau souhaite également participer à la gouvernance de la plateforme, afin de garantir la complémentarité avec les missions réalisées par les associations du territoire, notamment pour ce qui concerne l'accompagnement social de la population en situation de précarité.

Actions à réaliser dans le cadre de ce DLA

A partir du travail déjà entamé, le but du DLA est d'aider les associations à donner une forme juridique et un environnement financier au projet de plateforme afin de pouvoir mobiliser tous les partenaires potentiels.

Aider le réseau à définir une stratégie de rencontre partenariale permettant d'impliquer les acteurs publics (ARS, Ville de Metz, Hôpital de Mercy...) en tant que porteurs du projet aux côtés des associations.

Pour cela, le prestataire mandaté commence dès maintenant

- à faire un état des lieux de la création de la plateforme d'accueil médico-sociale,
- à rechercher en France et analyser les dispositifs de même nature,
- à faire le point sur les évolutions législatives et réglementaires.

Cela lui permettra de formuler une proposition actualisée de projet de plateforme avec simulation budgétaire.

Il faudra ensuite identifier les partenaires à mobiliser pour le projet et organiser la stratégie de démarches partenariales.

La fin de la mission programmée pour mi-juin 2017. Le réseau devrait alors disposer d'un document opérationnel et d'une stratégie partenariale.

Metz, le 7 décembre 2016

Hélène Leclerc- Coordinatrice du réseau